

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX

27 communes, 90 000 habitants, proximité de Genève

recrute

UN(E) INSTRUCTEUR(TRICE) ADS

(Cadres d'emploi de technicien ou rédacteur - Cat. B ou cadres d'emploi des agents de maîtrise ou des adjoints administratifs – Cat. C - H/F)

MISSIONS

Dans le cadre d'une convention établie entre les communes et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, l'instructeur Autorisations Droits des Sols (ADS) procède à l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur le secteur géographique qui lui est attribué et conseille les collectivités en matière d'ADS.

- Application de la réglementation d'urbanisme sur plusieurs communes de la Communauté d'agglomération dans le cadre de la pré-instruction des dossiers d'autorisations des droits des sols (ADS)
- Responsable de l'instruction des demandes d'ADS et des demandes de certificats d'urbanisme : analyses techniques et juridiques des dossiers, synthèses des consultations des différents services et présentation aux maires des propositions de décisions
- Renseignements aux différents acteurs de la construction sur le PLU et autres documents d'urbanisme, notamment dans le cadre des permanences assurées dans les mairies
- Gestion administrative des documents et courriers relatifs aux dossiers traités en lien avec le référent ADS et l'assistant du service ADS

PROFIL

- Formation dans le domaine juridique ou de l'aménagement du territoire (DUT carrières juridiques, Licence en droit public ou en aménagement du territoire...);
- ET/OU expérience en urbanisme et en aménagement du territoire ; une expérience dans le domaine de l'instruction des autorisations d'urbanisme serait un plus ;
- Les profils juniors titulaires d'un diplôme dans un des domaines énoncés ci-dessus sont les bienvenus ;
- Maîtrise des règles de l'urbanisme et du cadre réglementaire des procédures liées à l'ADS ;
- Maîtrise de l'outil informatique ; des connaissances en cartographie/SIG sont un plus ;
- Intérêt affirmé pour les procédures administratives et juridiques ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie et rigueur, sens du service public, sens de l'initiative et de l'organisation ;
- Disponibilité, déplacements et réunions en soirée. Permis B obligatoire

Poste à pourvoir rapidement. Poste permanent pour les titulaires - CDD d'un an renouvelable pour les contractuels. Temps complet.

Rémunération statutaire. Primes et 13^{ème} mois. Participation mutuelle santé. Chèques déjeuner.

Candidature à adresser à Monsieur le président **avant le 17 juin 2019** à l'adresse rh@paysdegexagglo.fr